



Haute-Normandie

30 ans d'utilisation du territoire en Haute-Normandie : l'artificialisation marque le pas

Depuis 30 ans, les terres agricoles ont reculé de 45 000 ha en Haute-Normandie, essentiellement au profit de l'urbanisation. Par rapport à la France métropolitaine, la consommation foncière agricole est un peu moins forte dans la région, mais elle est ancienne et s'est maintenue à un rythme constant pendant 20 ans. Depuis 2000, elle s'est nettement infléchie.

Note

La Haute-Normandie est contrastée. Presque aussi urbanisée que l'Alsace, avec 12% de sols artificialisés contre 9% au niveau national, elle se place au 5ème rang des régions françaises. Elle est aussi très agricole, plus que la Bretagne et presque autant que Poitou-Charentes. Avec 66% de terres cultivées et de prairies contre 51% en France métropolitaine, elle se hisse à la 6ème place pour ce critère. En revanche, bien qu'étant la plus boisée des régions du Nord Ouest, elle n'occupe que la 15ème place pour la part de forêts et de milieux naturels, avec seulement 23% de son territoire, loin des 40% du territoire français.

Les échanges entre les trois grandes catégories d'occupation des sols concernent essentiellement les sols agricoles et les sols artificialisés. Sur une période de 30 ans, les pertes et les gains de chacun de ces territoires sont parfaitement symétriques. Les terres cultivées et les prairies constituent sur le long terme la principale réserve foncière pour l'urbanisation. Les forêts et milieux naturels interviennent relativement peu dans les échanges, ils ont toutefois joué à certains moments un rôle de tampon entre l'agriculture et l'urbanisation. Ce type d'échange est caractéristique du quart Nord-Ouest de la France ; dans le Nord-Est, les milieux naturels alimentent l'artificialisation alors que dans le Sud-Est, ils sont alimentés par la déprise agricole.

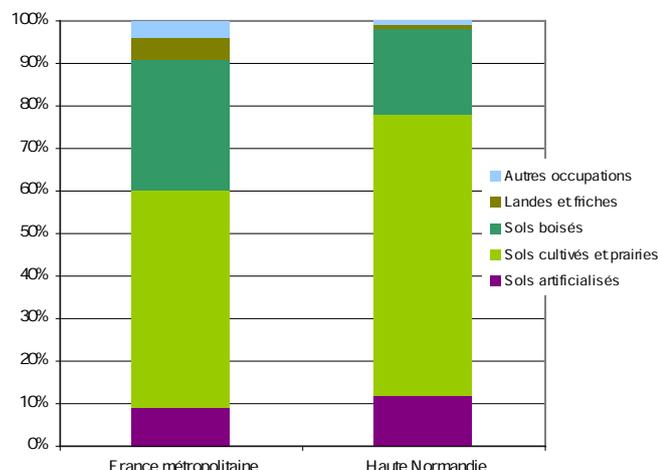
Moins de terres agricoles consommées depuis 10 ans

En 30 ans, les sols agricoles ont diminué de plus de 45 500 ha, de 853 000 ha en 1982 à 808 000 ha en 2012. L'essentiel des pertes s'est produit entre 1982 et 2002.

Durant cette période, la baisse a été continue et régulière, conduisant en 20 ans à une perte cumulée de près de 40 000 ha, soit une moyenne de 2 000 ha par an. Entre 2002 et 2012, la tendance s'infléchit nettement avec un total de 5 500 ha perdus. Le ralentissement est d'abord léger, puis très marqué à partir de 2009.

La diminution du territoire agricole est liée aux évolutions structurelles de l'agriculture. En 30 ans, 17 000 exploitations agricoles ont disparu. La plus grande partie des terres agricoles libérées sont reprises par les exploitations restantes ou nouvelles, moins nombreuses mais plus grandes (29 ha en moyenne en 1979 ; 67 ha en 2010). Le solde est transféré à d'autres usages selon des dynamiques qui évoluent dans le temps.

Occupation physique du sol en 2012



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Avant 2000, la surface de terres consommées par l'artificialisation est inférieure à la surface de terres agricoles disponibles. Les terres qui ne sont ni reprises ni consommées sont délaissées. Entre 1982 et 2000, le mécanisme est alors le suivant : en moyenne 2 000 ha de terres agricoles sont libérés tous les ans, 1 400 ha sont artificialisés et 600 ha se transforment en friches, au moins temporairement.

A la fin des années 90, les concurrences entre usages s'accroissent. Les friches cessent d'augmenter et l'artificialisation progresse presque exclusivement au détriment des terres agricoles. Au milieu des années 2000, la tendance s'inverse. La pression foncière liée à l'artificialisation diminue et avec elle la consommation des terres agricoles. Le coup d'arrêt qui survient en 2009 est probablement lié à la crise économique et à la baisse d'activité dans le bâtiment et les travaux publics qui en résulte. Il s'agit peut-être aussi des premiers effets des politiques d'urbanisme consécutives au Grenelle de l'environnement, plus soucieuses de préserver les espaces agricoles. Sur la période 2002-2012, l'artificialisation consomme presque autant de friches que de terres agricoles.

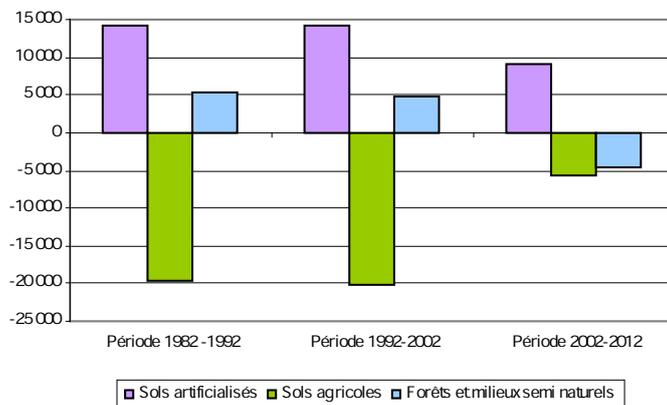
Les sols agricoles détenus par les non agriculteurs augmentent

Cependant, selon les recensements agricoles, entre 2000 et 2010, la surface agricole utile des exploitations de la région a encore diminué de près de 20 000 ha. La baisse s'est donc poursuivie au même rythme. Sur cette même échelle de temps, seulement 8 000 ha de sols agricoles ont changé d'occupation. Il n'y a pas de contradiction entre ces deux chiffres, mais l'illustration d'un phénomène nouveau dans les mécanismes d'échanges fonciers : la surface de terres agricoles détenue par des non agriculteurs augmente.

Il s'agit très majoritairement de prairies qui, à la suite de départs en retraite ou de mutations sortent des exploitations. Elles conservent néanmoins une utilisation en apparence agricole (pâturage, fauche), mais pour assurer leur entretien ou pour un élevage de loisir. Elles n'ont plus de réelles fonctions économiques. Avant 2000, ces surfaces agricoles hors des exploitations, estimées à 26 000 ha étaient relativement stables. En 2010, elles atteignent 38 000 ha. Cette progression peut être liée au développement d'un marché pour les propriétés rurales. Il peut s'agir aussi vraisemblablement d'une conséquence de la baisse de la pression foncière liée à l'artificialisation, certains exploitants retraités choisissant de conserver des surfaces « en stock » dans l'attente d'une meilleure valorisation.

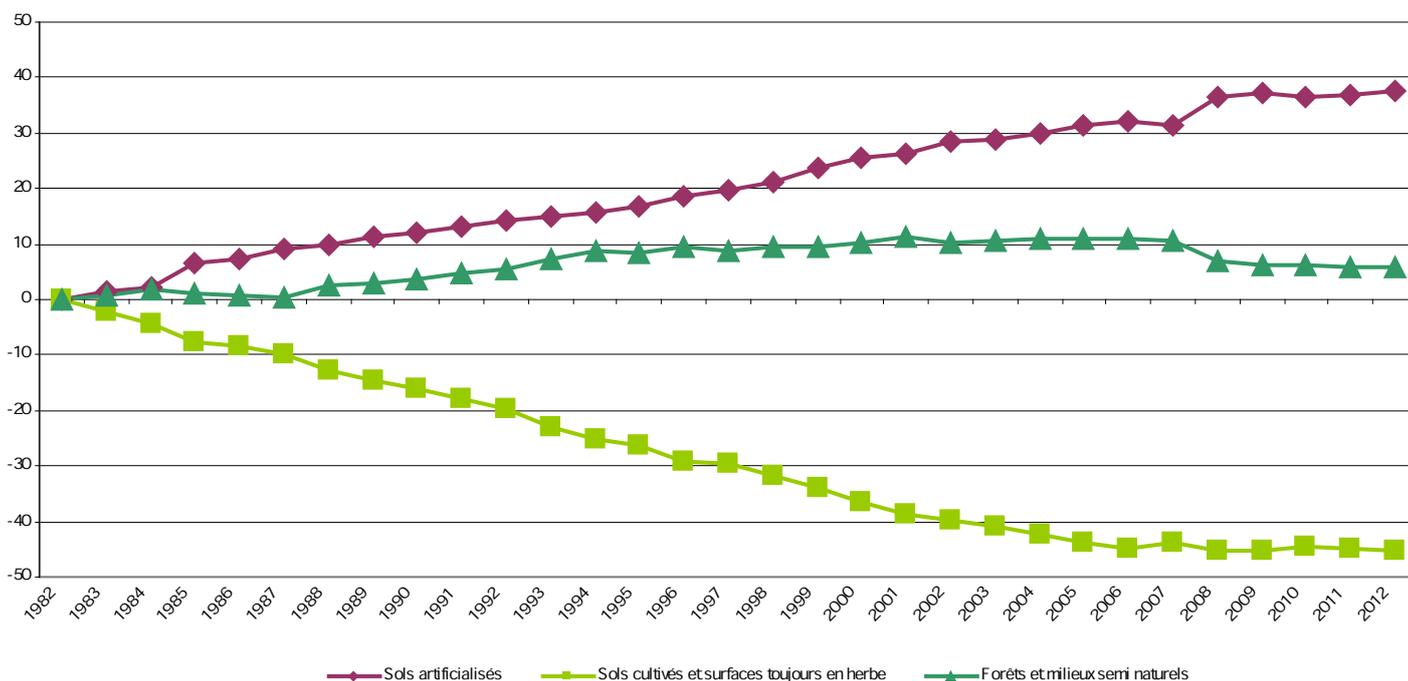
Entre 2000 et 2010, le mécanisme des échanges est schématiquement le suivant : la surface agricole utile des exploitations diminue de 2 000 ha par an en moyenne ; 800 ha vont à l'artificialisation ; 1 200 ha sont maintenus en l'état mais en dehors des exploitations.

Transferts d'occupation des sols par période de 10 ans



Cumul des pertes et des gains par catégorie d'occupation

(1 000 ha)



Un taux d'artificialisation historiquement élevé, mais une urbanisation modérée

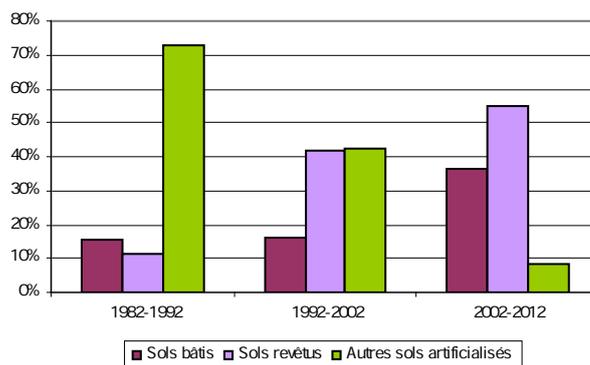
Les sols artificialisés ont progressé de 37 000 ha en 30 ans, de 106 000 à 143 000 ha. Ils se composent à 15% de sols bâtis, à 43% de sols revêtus ou stabilisés (routes, infrastructures) et à 42% d'autres surfaces artificialisées, constituées majoritairement de pelouses, mais aussi de parcs et jardins, de terrains de sports et pour une faible part de carrières et sols nus. Ramenée à la population, la surface artificialisée par habitant est de 8 ares, ce qui correspond à la moyenne nationale.

La proportion de sols artificialisés est historiquement élevée (9% en 1982), mais leur progression en 30 ans (+35%) est plus faible qu'au niveau national (+60%). Ce double constat s'explique d'une part par une croissance démographique dynamique dans les années 80 (6% par an), puis par le ralentissement de cette dernière dans les années 90 (3% par an). Ainsi, en 30 ans, la population régionale n'a progressé que de 12% contre 17% pour la France métropolitaine.

Entre 1982 et 2002, la progression de l'artificialisation a été continue, 1 400 ha par an en moyenne, avec de fortes variations annuelles. Pour la dernière décennie, la progression annuelle moyenne tombe à 900 ha. La tendance s'atténue d'abord progressivement, puis de manière très nette en 2009. La progression cumulée des sols artificialisés entre 2009 et 2012 est inférieure à 1 000 ha.

En 30 ans, la nature de l'artificialisation a fortement évolué. Les années 80 sont l'époque des lotissements et des grandes parcelles. Les pelouses et jardins représentent alors plus de 70% des nouvelles surfaces artificialisées, contre 16% pour le bâti et 11% pour les sols revêtus. La décennie 90 est marquée par les grandes infrastructures routières. Les sols revêtus représentent 42% des nouvelles surfaces artificialisées, autant que les pelouses. La part du bâti reste constante en surface. Après 2000, la période est davantage à l'économie d'espace et à la densification. Les pelouses n'augmentent plus mais le bâti gagne du terrain, il représente 37% de la progression. Les infrastructures tirent encore l'artificialisation, les sols revêtus représentent 55% des nouvelles surfaces artificialisées.

Occupation des sols gagnés par l'artificialisation au cours des 3 décennies



Les forêts et milieux naturels

Les forêts et milieux naturels (forêts, sols boisés, landes et friches) ont progressé faiblement de près de 6 000 ha en 30 ans, de 261 000 ha à 267 000 ha, mais pas de manière continue ni homogène. Les landes et friches ont augmenté jusqu'au milieu des années 90, alimentées essentiellement par la déprise agricole, pour atteindre plus de 26 000 ha en 1994. Après quoi, leur surface a diminué pour revenir à 16 000 ha en 2012, au même niveau qu'en 1982. Les sols boisés ont également progressé de près de 7 000 ha, mais plus tardivement, principalement entre 1995 et 2002. Avant cette période leur surface était stable, elle l'est redevenue après.

Dans les années 80 et 90, l'accroissement de l'artificialisation (1 400 ha par an en moyenne) était inférieur à la surface de terres agricoles libérées (2 000 ha par an en moyenne). Le solde est retourné à l'état semi naturel sous forme de friches, occupation souvent temporaire en attente d'un changement plus définitif. Ces friches ont d'abord alimenté la progression des sols boisés ; puis dans la période récente, elles ont été mobilisées par l'artificialisation au même niveau que les sols agricoles.

Evolution de l'occupation des sols en Haute-Normandie de 1982 à 2012

Occupations	1982		2012		Evolution 2012/1982	
	Surface	% du territoire	Surface	% du territoire	Hte-Normandie	France métr.
Sols bâtis	13 966	1,1%	21 811	1,8%	56%	109%
Sols revêtus	48 444	3,9%	69 970	4,9%	26%	44%
Autre sols artificialisés	43 554	3,5%	60 626	4,9%	39%	66%
Sols artificialisés	105 964	8,6%	143 407	11,6%	35%	60%
Sols cultivés (hors PT)	443 725	36,0%	563 285	45,7%	27%	16%
Cultures permanentes	19 647	1,6%	6 529	0,5%	-67%	-21%
Autres sols cultivés	4 043	0,3%	2 505	0,2%	-38%	-62%
Prairies temporaires et STH	386 407	31,3%	236 078	19,1%	-39%	-22%
Sols cultivés et prairies	853 823	69,2%	808 397	65,5%	-5%	-7%
Forêts (yc peupleraies)	221 163	17,9%	226 109	18,3%	2%	11%
Autres sols boisés	20 919	1,7%	22 896	1,9%	9%	-29%
Forêts et autres sols boisés	242 082	19,6%	249 004	20,2%	3%	5%
Landes, friches	17 552	1,4%	16 449	1,3%	-6%	-19%
Sols nus naturels	1 149	0,1%	1 072	0,1%	-7%	-7%
Forêts et milieux semi naturels	260 783	21,1%	266 525	21,6%	2%	-16%
Zones sous les eaux	12 785	1,0%	15 026	1,2%	18%	21%

Les sources d'information sur les sols

L'enquête Teruti Lucas

L'enquête Teruti Lucas, utilisée dans cette étude, est réalisée tous les ans depuis plus de 40 ans par les services statistiques du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Elle permet de suivre l'évolution de l'occupation des sols à partir de l'observation d'un échantillon de points représentatifs du territoire.

On dispose de 3 séries historiques continues :

Un premier échantillon de point suivi de 1981 à 1990 ; un deuxième échantillon suivi de 1992 à 2004 ; puis un troisième échantillon, géo référencé, suivi depuis 2006. Les évolutions au sein des 3 séries sont cohérentes, mais les niveaux entre elles peuvent être décalés du fait des changements d'échantillons. Un travail de raccordement a été réalisé par le service de la statistique et de la prospective afin de constituer une seule série. Les premières séries ont été recalées sur les niveaux de la dernière série.

Teruti Lucas est une méthode statistique d'observation du territoire. L'échantillon régional compte 6830 points groupés en grappes de 10 points, répartis de manière régulière sur toute la région. Chaque point est qualifié par son occupation physique et par son utilisation socio-économique. Un point représente environ 180 ha.

Les sources d'information sur les terres agricoles

Le recensement agricole indique la surface agricole utile (SAU) des exploitations de la région, 774 500 ha en 2010. La SAU est ramenée au siège de l'exploitation, autrement dit, elle intègre des surfaces hors région valorisées par des exploitations dont le siège est en région, mais exclut des surfaces localisées en région et exploitées par des exploitations dont le siège est hors région.

Les déclarations de surface à la PAC permettent de quantifier les surfaces exploitées par les agriculteurs bénéficiaires des aides, selon la localisation des parcelles : 758 000 ha localisés en Haute-Normandie en 2010. Elles permettent également d'établir le solde des échanges de parcelles entre régions, soit environ -3 000 ha. (19 000 ha exploités hors région ; 15 000 ha exploités en région). On peut donc estimer la SAU régionale à 771 500 ha. La marge d'erreur est faible, 98% de la SAU étant déclarée à la PAC.

Teruti Lucas indique pour sa part 808 000 ha de sols agricoles. Cette surface, supérieure à la SAU régionale inclue également des sols agricoles détenus par des particuliers, en dehors des exploitations agricoles.

L'Observatoire des surfaces à l'échelle communale, un nouvel outil de mesure de l'occupation des sols

Cet outil est le fruit d'un partenariat entre la DRAAF, les DDTM de l'Eure et de la Seine-Maritime et la DREAL. Il s'appuie sur une méthode entièrement géographique reposant sur le traitement informatisé des dernières informations dont on dispose pour l'ensemble des parcelles du territoire : données de l'IGN (infrastructures, bâti, végétation, zones sous les eaux) ; données issues des déclarations PAC (terres ou prés) ; occupation de la parcelle au sens fiscal... Un module de consultation permet de visualiser les différentes occupations, de les mesurer et de suivre les évolutions. Actuellement, l'outil intègre les années 2009 et 2012, 2013 est en cours de préparation, il sera ensuite actualisé tous les ans. Cet outil est complémentaire des outils existants (Teruti Lucas ; Corin Land Cover et le MOS développé par la DREAL) ; il permet d'obtenir des résultats tout à fait admissibles à l'échelle communale et réactualisés tous les ans. L'OSC indique pour 2012, une surface de 815 000 ha pour les sols agricoles, soit un écart de 1% avec Teruti Lucas.

Toute reproduction ou citation, partielle ou totale, est autorisée sous réserve de la mention de la source : DRAAF – SRISE de Haute-Normandie

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt



Directeur de la publication : Edith VIDAL
Rédacteur en chef : Michel DELACROIX
Composition et impression : SRISE
Dépôt Légal : A parution
I.S.S.N. : 1953-5813

SERVICE REGIONAL D'INFORMATION
STATISTIQUE ET ECONOMIQUE
DE HAUTE-NORMANDIE
2, rue Saint-Sever - 76032 ROUEN CEDEX
Tél. : 02.32.18.95.93 – fax : 02.32.18.95.97
Mél : srise.draaf-haute-normandie@agriculture.gouv.fr